Pour publication immédiate : 29/10/2015 **GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO**

LE GOUVERNEUR CUOMO SIGNE LA PROPOSITION DE LOI POUR SOUTENIR LES PROPRIETAIRES TOUCHES PAR LE SUPER OURAGAN SANDY

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a ratifié aujourd'hui deux projets de loi concernant le Super Ouragan Sandy et le climat extrême. Le premier projet de loi vise à réformer l'industrie de l'assurance dans l'Etat de New York concernant les demandes d'indemnisation impliquant des problèmes d'égouts et d'inondations, et le second soutient les New Yorkais qui ont réalisé des réparations dans leurs logements après Sandy.

« Dans les trois ans suivant l'Ouragan Sandy, nous avons continué de reconstruire l'Etat de New York d'une manière qui soit plus intelligente, plus forte et plus résiliente face à la menace croissante du climat extrême », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Ces deux projets de loi contribuent à réaliser cet objectif, en soutenant les propriétaires qui reconstruisent après les dégâts qu'ils ont subis, et en faisant en sorte que les assurances soutiennent ceux qui sont touchés. »

Le premier projet de loi ratifié par le Gouverneur Cuomo est A. 453 / S. 1454, portant sur les clauses non concomitantes par rapport à la couverture d'assurance d'un propriétaire pour les refoulements d'égouts. Ces clauses ont été utilisées pour refuser une couverture toutes les fois qu'un sinistre exclu (tel qu'une inondation) cause directement ou indirectement une perte ou un dommage, même si un sinistre couvert a contribué en parallèle ou dans n'importe quel ordre à causer la perte ou le dommage.

Suite au Super Ouragan Sandy, de nombreuses demandes d'indemnisation pour des refoulements d'égouts de propriétaires ont été refusées par leur assurance, en raison des clauses de causalité non-concomitante. Dans ces cas, même si le refoulement d'égout est survenu lorsque les réseaux étaient fermés avant l'arrivée de la tempête, les assurances ont allégué que lorsque les experts ont pu inspecter la perte ou les dommages, l'inondation s'était aussi produite. Ainsi, les assurances ont refusé les demandes d'indemnisation, affirmant que la perte ou le dommage causé par le refoulement d'égouts ne pouvait pas être distingué de la perte ou du dommage causé par l'inondation.

Cette nouvelle loi exige que le Département des Services Financiers examine et

effectue des recommandations concernant le traitement de ces clauses en rapport avec la couverture d'assurance du propriétaire pour le refoulement d'égouts. Le Surintendant du Département des Services Financiers doit aussi soumettre un rapport au Gouverneur et à la Législature avant le 1er janvier 2017.

Le Sénateur Martin Golden, qui a parrainé S. 1454, a déclaré : « Nous savons tous que malgré le fait que l'assurance pour le refoulement d'égouts est très chère, elle n'autorise pas toutes les demandes d'indemnisation. En cet anniversaire du Super Ouragan Sandy, je remercie le Gouverneur Andrew Cuomo pour ratifier ce projet de loi qui donnera légitimement à plus de propriétaires la possibilité d'effectuer une demande d'indemnisation auprès de leur assurance lorsqu'ils subiront des pertes. Nous avons changé la loi pour que les New Yorkais puissent désormais recouvrer certaines des pertes financières subies dans le cas d'un tel incident. »

Le Député Steven Cymbrowitz, qui a parrainé A. 453, a déclaré : « Avec de grosses tempêtes qui frappent l'Etat de New York devenant la nouvelle norme, les polices d'assurance doivent évoluer pour répondre de manière adéquate aux besoins des propriétaires. De nombreux propriétaires ont essuyé le refus d'une couverture de leurs dommages après l'Ouragan Sandy parce que les assureurs ont allégué qu'il n'existait pas de lien entre la tempête à l'extérieur et le refoulement d'égouts à l'intérieur. Cette loi assurera que l'Etat pourra correctement demander aux assureurs d'offrir la couverture lorsqu'un dommage concomitant survient et, dans l'avenir, empêcher le refus de couverture. »

Le Gouverneur Cuomo a aussi ratifié A.7156 / S.5800, qui autorisera le Comté de Nassau à adopter l'allègement fiscal qui atténuera le coût de l'augmentation des estimations.

Au lendemain du Super Ouragan Sandy, de nombreux propriétaires se sont engagés dans de lourdes réparations ou la reconstruction de leurs logements pour réparer les dégâts. Suite à ces réparations, les estimations pour un grand nombre de ces propriétaires ont augmenté sensiblement – même si les propriétaires ont seulement remis leurs bâtiments à l'état existant d'avant la tempête.

La nouvelle loi offrira des abattements fiscaux pour compenser les augmentations des estimations attribuables à la tempête. De plus, il sera interdit aux évaluateurs locaux de prendre en considération les travaux liés à la tempête lors de la détermination de la valeur estimée imposable jusqu'en 2020. Le projet de loi entrera en vigueur immédiatement.

Le Sénateur Michael Venditto, qui a parrainé S. 5800, a déclaré : « Je suis fier d'être le parrain au Sénat de cette proposition de loi qui aidera nos victimes du Super Ouragan Sandy et leur permettra de réparer et de reconstruire. Trois ans sont passés et de nombreux résidents luttent encore pour rentrer dans leur logement et reprendre leur vie. Le Député Kaminsky et moi-même avons, de manière bipartite, travaillé ensemble pour faire adopter ce projet de loi dans les deux chambres. Au nom de tous nos

électeurs, je voudrais remercier le Gouverneur Cuomo pour ratifier ce projet de loi. »

Le Député Todd Kaminsky, qui a parrainé A. 7156, a déclaré : « La loi dont je suis l'auteur offre un allègement fiscal immédiat aux victimes du Super Ouragan Sandy qui ont été contraints de réparer leur logement après de graves dommages. Après l'une des pires catastrophes naturelles dans l'histoire de l'Etat de New York, les résidents ne devraient pas être la cible d'un avis d'imposition plus élevé comme le résultat direct de la réparation de leur logement après le Super Ouragan Sandy. Nous sommes ici, trois ans plus tard, et il est tout simplement injuste que les familles continuent de lutter. Cette loi offrira une aide plus que nécessaire aux résidents du Comté de Nassau et je remercie le Gouverneur Cuomo pour ratifier cet important projet de loi. »

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418